



LES ÉTAPES DE NOS INVESTISSEMENTS SOCIAUX



Tout au long de l'année, Centraide Laurentides s'implique dans la collectivité et auprès des partenaires communautaires. Notre équipe recueille et analyse les informations socio-sanitaires nécessaires à une meilleure compréhension des défis sociaux du territoire. Les constats ainsi réalisés favorisent la concertation entre les acteurs du secteur et sert à la priorisation des enjeux, ce qui influence notre stratégie d'investissement*.

Entre les mois d'octobre et mai, notre équipe entame son cycle d'attribution imagé ici :

01

Appel pour dépôt de demandes d'appui financier.



02

Réception des demandes et validation de l'admissibilité.

03

Analyses des demandes par le comité d'attribution de Centraide Laurentides (CAC) et recommandations d'investissements.



04

Présentation des recommandations du CAC au conseil d'administration et prise de décisions sur les investissements sociaux à réaliser.

05

Déploiement des investissements au sein des organismes et suivis.



06

Impacts concrets dans la collectivité.

*Notre stratégie d'investissement : Centraide Laurentides entend réaliser des investissements sociaux fondés sur les besoins reconnus par le milieu et sur les pratiques qui ont fait leurs preuves pour produire des changements sociaux.